



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ELECTIONS SENATORIALES 2023

Plafonds des dépenses de campagne

Département	Nombre de sénateurs à élire	Scrutin	Population authentifiée au 1er janvier 2023	Montant plafond de dépenses par liste de candidats	Montant plafond du remboursement forfaitaire par liste de candidats
PYRENEES-ATLANTIQUES	3	Proportionnel	687 240 habitants	29 206 €	13 873 €

$(10000+(687240*0,02))$
 $\times 1,23$

47,5 % du plafond des dépenses

Textes de références :

- les articles L. 308-1, L. 52-4 et L. 52-11-1 du code électoral ;
- le décret n° 2009-1730 du 30 décembre 2009 portant majoration du plafond des dépenses électorales ;
- le décret n° 2022-1702 du 29 décembre 2022 authentifiant la population au 1er janvier 2023.